

Compte rendu de la réunion publique de clôture relative au projet PYROLYSE

Pour retrouver les échanges in extenso, vous pouvez consulter l'enregistrement vidéo de la réunion publique, disponible en ligne sur le site internet dédié à la concertation : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/pyrolyse/documents-d-informations>

Date : Le 30 avril 2021, de 18h30 à 20h15

Lieu : réunion en ligne

Participants : 31, dont 9 membres de Total, 1 membre de Plastic Energy, 2 membres de Parimage, et 3 membres de la CNDP.

Intervenants pour la maîtrise d'ouvrage :

- Jean-Marc DURAND, **Total**, Directeur du site de Grandpuits ;
- Christian MICHEL, **Total**, Responsable HSE du site de Grandpuits ;
- Jean-Yves DACLIN, **Total**, Branche Polymères, futur responsable de la co-entreprise Total/Plastic Energy ;
- Bruno Guillon, **Plastic Energy**,

Garants de la concertation CNDP : Jacques ROUDIER et Jean-Luc RENAUD

Animation : Aurélie PICQUE, Parimage.

Ouverture et introduction de la réunion

Ouverture de la réunion par Aurélie PICQUE

Aurélie PICQUE, modératrice de la réunion, accueille les participants et les remercie de leur présence. Elle précise le déroulement de la réunion en trois étapes : une première présentation de la concertation et de la démarche de transformation du site de Grandpuits, une seconde du projet PYROLYSE et une dernière de ce que le maître d'ouvrage a entendu en concertation à ce stade. Chaque présentation sera suivie d'un temps d'échange avec le public.

Aurélie PICQUE rappelle les modalités d'échange par visioconférence. Elle précise la possibilité de lever la main virtuellement pour demander la parole, à l'issue de la présentation du maître d'ouvrage. Elle souligne également que la réunion est enregistrée et que la vidéo sera publiée sur le site internet du projet, tout comme le diaporama présenté et le compte-rendu.

Aurélié PICQUE indique que cette concertation se tient sous l'égide de deux garants désignés par la CNDP, Messieurs ROUDIER et RENAUD.

Introduction par Jean-Luc Renaud, garant désigné par la CNDP [0:18]

Cf. Diaporama

Monsieur RENAUD remercie l'ensemble des participants et rappelle le cadre de l'intervention des garants.

Il explique que le droit à l'information et à la participation du public aux décisions ayant un impact sur l'environnement résulte d'un certain nombre de textes comme la Charte de l'environnement - à valeur constitutionnelle - et le Code de l'environnement.

Cette participation peut prendre diverses formes, celle d'un débat public ou celle d'une concertation, qu'elle soit avec garant(s) ou non.

S'agissant plus spécifiquement de la transformation du site de Grandpuits, Monsieur RENAUD explique que la concertation comporte deux volets : Le projet PYROLYSE qui se conclue le 30 avril, et un autre volet composé de deux autres projets, PLA et BIOJET-SMR.

Jean-Luc RENAUD précise que la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a désigné deux garants, depuis février 2021, pour suivre les deux concertations préalables afin de garantir une continuité. De plus, les garants sont totalement indépendants, y compris financièrement, des maîtres d'ouvrages et impartiaux vis-à-vis du projet.

Jacques ROUDIER revient sur le rôle des garants, celui de veiller à ce que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débats public de la CNDP : la transparence (apporter des informations complètes aux questions du public), l'égalité de traitement entre les intervenants, l'argumentation du débat public (faire progresser et nourrir le débat), la diversité et l'inclusion de tous les publics. Il explique également la position des garants, en tant qu'incitateurs envers le maître d'ouvrages et une position de facilitateur auprès du public.

Il précise qu'un mois après la clôture de la concertation, les garants doivent produire un bilan revenant sur le déroulement de la concertation et sur le contenu des opinions formulées tout au long du débat. Il rappelle enfin que le document est rendu public sur le site de la CNDP et sur le site dédié à la concertation.

Présentation des modalités de concertation et du projet de transformation du site de Grandpuits par Total [09:30]

Cf. diaporama

La concertation préalable et les modalités de concertation [10:18] Jean-Marc Durand (Total)

Jean-Marc DURAND, Directeur du site de Grandpuits, explique la démarche de la concertation souhaitée par Total et Plastic Energy. La concertation se déroule du lundi 5 avril au vendredi 30 avril 2021 sous l'égide des deux garants désignés par la CNDP, toutefois il est possible de contribuer jusqu'au 2 mai.

Il rappelle les modalités d'informations : le dossier de concertation est consultable sur le site internet dédié : <https://concertations-sitegrandpuits.com/fr/> ou en version papier à la maison

du projet. Une permanence hebdomadaire sur le site Grandpuits est mise en place. Enfin, il informe que la vidéo de l'atelier-débat du 12 avril 2021, est publiée sur le site internet.

[La raffinerie de Grandpuits et le projet de transformation du site. \[11:54\] Jean-Marc DURAND \(Total\)](#)

Jean-Marc DURAND présente la raffinerie de Grandpuits et revient sur le projet de transformation du site de Grandpuits.

Il rappelle que le site de la Raffinerie deviendra un site zéro pétrole. Il indique les implantations géographiques du site, le parc de stockage, rappelle l'environnement rural, et mentionne la présence à proximité de l'industriel Borealis.

Enfin, il indique que le site de Grandpuits serait, à terme, articulé autour de trois projets industriels :

- Le projet PYROLYSE : une unité de recyclage de déchets plastiques (2023)
- Le projet BIOJET-SMR : une unité de production biocarburant aérien, et d'hydrogène associé (2024)
- Le projet PLA : une unité de production de plastique biosourcé (2024)

[Premier temps d'échange avec le public \[13 :45\] Aurélie PICQUE \(Parimage\)](#)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique qu'elle ouvrira les micros dans l'ordre d'arrivée des mains levées. Elle propose au public de prendre la parole sur des questions concernant la concertation et la transformation du site.

[14:56] Question 1 : Boréalys est-il alimenté en pétrole par la Raffinerie ? Dans ce cas, y aura-t-il des changements liés à l'arrêt de la raffinerie ? Cela risque-t-il d'augmenter le trafic si le pétrole doit être acheminé d'un autre site ?

[15:35] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Il indique que les deux industriels n'ont pas d'échange de flux car ce sont des activités indépendantes. La convention d'assistance mutuelle sur des interventions de sécurité qui les lie ne sera pas remise en cause par l'arrêt de la Raffinerie.

[17:20] Question 2 : Les fumées des brûleurs seront acheminées vers des cheminées, mais celles-ci n'apparaissent pas sur le photo-montage.

[19:00] Réponse de Christian MICHEL : Il ne s'agit pas d'une cheminée similaire à celle de la Raffinerie. Elles seront moins hautes et ne se verront pas de loin.

[18:07] Question 3 : Les nuisances atmosphériques et le trafic routier semblent limités pour le projet PYROLYSE. Toutefois en cumulant les trois projets, qu'en est-il ?

[19:24] Réponse de Christian MICHEL : La présentation du projet PYROLYSE, en seconde partie de la réunion, permettra de revenir sur les impacts cumulés des trois projets avec pour référence l'année de 2018, durant laquelle la raffinerie fonctionnait en continue.

Présentation du projet PYROLYSE par le maître d'ouvrage [19:58]

Cf. diaporama 16

Présentation du maître d'ouvrage [20:00] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND explique que le projet est porté par la co-entreprise entre Total (60 %) et Plastic Energy (40 %).

Bruno GUILLON (Plastique Energy) présente Plastic Energy. Il revient sur sa création en 2011. À ce jour, Plastic Energy dont la holding se situe à Madrid et dont l'activité est uniquement tournée vers le plastique, compte plusieurs filiales : en Espagne, à Londres, en Hollande, en France, et à Singapour. Deux unités de Plastic Energy fonctionnent 24h/24 en Espagne, à Almería (depuis 2015) et à Séville (depuis 2017).

Présentation des objectifs et caractéristiques du projet PYROLYSE [22:55] Jean-Yves DACLIN (Total)

Cf. diaporama 17 à 20

Jean-Yves DACLIN, de la branche Polymères de Total, détaille le projet PYROLYSE. Il explique notamment les raisons d'être du projet en mentionnant la nécessité de recycler le plastique afin de répondre à un enjeu environnemental majeur.

Il revient sur des chiffres clés du recyclage en France : 1,2 million de tonnes de déchets sont recyclés, 45 % sont mis en incinération et 25 % sont enfouis dans les décharges. L'objectif est d'augmenter le taux de recyclage de 25 %.

Il rappelle les objectifs en matière de recyclage du plastique, fixés par la Commission européenne de 50 % de recyclage en 2050, et ceux de la France, 100 % de recyclage d'ici 2025.

Jean-Yves DACLIN explique que le processus du recyclage mécanique consiste à broyer le plastique puis de le reformer avec la résine obtenue. Ce mécanisme comporte des limites : il fonctionne avec des produits simples, mais ne permet pas d'éradiquer les produits chimiques qui ont pu être en contact avec le contenant plastique.

Ainsi, il souligne que le procédé chimique constitue une technologie complémentaire car elle permet de revenir à la molécule de base, le monomère¹. L'objectif est d'obtenir un plastique avec un niveau de pureté identique à celui produit avec du pétrole et du gaz.

Il ajoute que ce procédé requiert un investissement plus important mais traite une plus grande variété de plastiques et permet de produire des plastiques recyclés à usages sensibles (alimentaire, jouet, médical).

¹ Molécules à la base des matières plastiques

Il revient sur le processus global de recyclage des plastiques par pyrolyse envisagé à Grandpuits. Il explique que le Tacoil obtenu sera transformé en monomères puis en polymères, qui deviendront du plastique issu du recyclage.

Il précise certains éléments, notamment sur le bilan carbone qui sera disponible qu'à l'issue de la concertation préalable.

Présentation des impacts environnementaux et des nuisances potentiels du projet PYROLYSE [30:49] Christian MICHEL (Total)

Cf. diaporama 21 à 27

Christian MICHEL, Responsable HSE du site de Grandpuits, explique que c'est à l'issue de la phase de concertation que l'étude d'impact et l'étude de danger seront déposées en vue de l'enquête publique. L'étude des dangers détaillera l'ensemble des phénomènes dangereux et l'étude d'impacts présentera l'état initial de la zone du projet PYROLYSE, les effets sur l'environnement et les mesures envisagées pour les limiter.

L'objectif à ce stade du projet, est de présenter les dangers et impacts prévisionnels. Il mentionne le taux de CO₂ du projet, de 3,9 tonnes par an et indique que le trafic serait de 5 camions par jour ouvré. Enfin, il explique que pour 1 tonne de déchets, il sera produit 700 kilos de Tacoil, 185 kilos de gaz de synthèse, 50 kilos de CHAR au sein des réacteurs et 2 kilos de TAR et avec une émission d'une tonne de CO₂.

Concernant les rejets atmosphériques dus aux brûleurs des réacteurs, le gaz naturel serait rejeté par une cheminée et le gaz de synthèse serait canalisé et valorisé en tant que combustible dans une autre unité.

A propos du cycle de l'eau, la consommation journalière représenterait 150 m³ par jour sur cette unité et 75 m³ d'eau seraient rejetés par jour. Il précise que les eaux rejetées seraient prétraitées avant le traitement final sur le site de la Raffinerie.

Le CHAR est estimé à 750 tonnes par an, ce qui équivaut à 50 camions par an. Il précise qu'une filière de revalorisation est en cours d'identification. Pour les déchets de l'unité de pyrolyse, la décantation représente 30 tonnes de TAR par an qui seront envoyées dans une filière de traitement spécifique.

Concernant les nuisances, l'unité sera construite sur le site, à 600 mètres des premières habitations situées sur la commune de Grandpuits-Bailly-Carrois. Les extrudeuses, principale source de nuisances sonores, seraient situées dans un bâtiment fermé. Les brûleurs et ventilateurs des réacteurs ne devraient pas être audibles en raison du bruit ambiant. Enfin, les déchets plastiques arriveraient sur site sous camions bâchés non-susceptibles de produire des odeurs.

Christian MICHEL présente les impacts potentiels cumulés des trois projets avec pour référence l'année complète de la Raffinerie en 2018. Il précise que la consommation d'eau pourrait diminuer de 20 % par an. Le trafic par camion ainsi que le CO₂ seraient divisés par 2. Le dioxyde de soufre serait éliminé à 80 %, le NO_x² divisé par 6 et le CO_v³ divisé par 10.

² No_x : Oxyde d'azote.

³ CO_v : Composés organiques volatils

Enfin, Christian MICHEL évoque la maîtrise des risques dont la principale source est le stockage de Tacoil. Les risques identifiés sont les risques d'incendie et d'explosion. Toutefois, des mesures de maîtrise des risques sont d'ores et déjà incluses dans le projet. D'abord, les bacs de stockage du Tacoil seraient inertés à l'azote pour éviter la présence d'oxygène à l'intérieur, et donc les incendies. Il y aurait aussi un réseau de détection fixe qui permettrait d'alerter rapidement en cas de fuite et une mise en sécurité du personnel et des installations, ainsi que des plans d'intervention internes. Il n'y aurait pas de phénomènes nouveaux qui sortiront de l'actuel plan de prévention des risques technologiques (PPRT), commun avec le site de Borealis et validé en 2013.

Présentation de la mise en œuvre du projet [40:35] Jean-Marc DURAND (Total)

Jean-Marc DURAND indique que le projet représente un investissement de 57 millions d'euros, financé sans subventions publiques par Total et Plastic Energy. Enfin, il précise le calendrier à venir du projet PYROLYSE.

Second temps d'échange avec le public [41:50] Aurélie PICQUE (Parimage)

Aurélie PICQUE rappelle les modalités de prise de parole sur Zoom et indique que les micros seront ouverts dans l'ordre d'arrivée des mains levées.

[42:49] Question 4 : Concernant le Tacoil, quel est le pourcentage de matière produite pour 100 tonnes ?

[44:43] Réponse de Jean-Yves DACLIN (Total) : Pour 100 tonnes de déchets plastiques traités, 70 tonnes de Tacoil seraient fabriquées. Ainsi, avec une capacité de traitement de 15 mille tonnes de déchets plastiques par an, l'unité pyrolyse devrait produire un peu plus de 10 mille tonnes de Tacoil par an.

[43:12] Question 5 : Vers quels sites les camions transportant le Tacoil se dirigent-ils ?

[45:05] Réponse de Jean-Yves DACLIN (Total) : Le Tacoil serait acheminé sur le site de vapocraquage de Total d'Anvers en Belgique. Dans le futur, il est possible d'envisager le site de Gonfreville, près du Havre en Normandie.

[46:00] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Pour compléter, l'intérêt de l'unité de Pyrolyse est que le Tacoil vient en substitution de charges fossiles pour reproduire des polymères. On est dans une substitution de charge au niveau du vapocraquage.

[45:28] Question 6 : Une synthèse de l'étude de danger et de l'étude d'impacts sera-t-elle réalisée ?

Cf diaporama 22

[46:30] Réponse de Christian MICHEL (Total) : Les études de danger et d'impact sont en effet des documents très complets et très volumineux. Une synthèse présentant les principaux risques, impacts et mesures mis en place sera rendue publique.

[44:00] Question 7 : Existe-t-il d'autres unités de la société Plastic Energy ? Quels en sont les volumes traités par rapport au projet PYROLYSE ?

[47:00] Réponse de Bruno GUILLON (Plastic Energy) : Les deux unités en Espagne sont opérationnelles depuis 2015 et 2017 ; elles sont plus petites que le projet PYROLYSE. Plastic Energy dispose de plusieurs projets en cours : l'un en Hollande à Groningue, en collaboration avec SABIC, avec une capacité similaire à celle de Grandpuits et d'autres en France, au Havre, en collaboration avec Exxon avec une capacité légèrement supérieure à l'unité Pyrolyse envisagée à Grandpuits. Il précise que les modules de ces unités sont les mêmes.

[49:00] Question 8 : Les trois projets représentent une superficie limitée par rapport à la surface du site. Une unité de vapocraquage est-elle envisagée ?

Cf diaporama 13

[49:47] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Il explique qu'autour des unités, il y a le parc de stockage qui représente une surface importante. Les bacs de stockage seront conservés pour le projet Pyrolyse et les autres seront démantelés afin de libérer de l'espace foncier.

Total souhaite travailler avec des porteurs de projets respectueux de la transition énergétique afin de dynamiser le territoire en mettant à disposition l'espace foncier disponible du site. L'objectif du projet n'est pas d'ajouter de la capacité de production de plastique. La construction d'une unité de vapocraquage n'est pas envisagée dans la mesure où Total dispose déjà de ces installations sur d'autres sites, à Anvers et en Normandie.

[54:53] Question 9 : D'où proviendra le gaz naturel ?

Cf diaporama 23 et 26

[56:07] Réponse de Christian MICHEL (Total) : Le gaz naturel provient du même réseau que le gaz de ville⁴.

[54:53] Question 10 : La consommation d'eau aura-t-elle des impacts sur la nappe phréatique ?

[56: 09] Réponse de Christian MICHEL (Total) : La consommation d'eau passera de 2,3 millions m³ à 1, 7 million m³ par an, et devrait donc être réduite d'environ 20 % par an, ce qui ne perturbera pas le niveau d'eau de la nappe. L'eau consommée devrait provenir de la nappe souterraine (95%), et du réseau d'eau potable (5%).

[55:38] Question 11 : Concernant les nuisances olfactives, sont-elles quantifiées ? Quels types de nuisances olfactives sont anticipées ?

⁴ Le gaz de ville est le gaz qui était à l'origine distribué dans les réseaux urbains

[57:09] Réponse de Christian MICHEL (Total) : Il ne devrait pas y avoir de nuisances olfactives allant au-delà de la réglementation car les plastiques seraient nettoyés et séchés. S'il y a des odeurs, elles seraient cantonnées à l'intérieur du hangar.

[58:09] Question 12 : Les éventuels autres projets qui seraient accueillis sur le site feront-ils l'objet de concertations ?

[1:02:13] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Le projet PYROLYSE est l'objet de la présente concertation, mise en place volontairement par Total. Les projets PLA et BIOJET feront également l'objet d'une concertation en septembre, sous l'égide de la CNDP. Nous tenons à ces concertations pour présenter les projets et recueillir les contributions.

Si d'autres projets étaient accueillis sur le foncier libéré, les seuils techniques et financiers de la CNDP s'appliqueront à tous porteurs de projets.

Dans tous les cas, la maison du projet sur le site a pour objectif de prolonger de façon permanente le dialogue avec les acteurs du territoire et à montrer l'évolution du site.

[1:04:27] Réponse de Jean-Luc RENAUD (Garant) : La nomenclature inscrite au code de l'environnement fixe précisément les seuils financiers qui déclenchent la saisine de la CNDP. La nomenclature varie en fonction des montants et de la taille des projets. La concertation préalable et le débat public peuvent également être initiés par une initiative citoyenne, dans le cadre d'une réforme récente.

[1:06:08] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Total et Borealis disposent d'une Commission de suivi de site (CSS) qui se réunit sous l'égide de la préfecture tous les ans. Elle présente une évolution régulière des deux sites en présence notamment des représentants des riverains.

[1:07:15] Question 13 : En termes d'impact environnemental, le fret ferroviaire est-il envisageable en remplacement des camions ?

[1:08:18] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : La majorité des flux du site futur dans sa globalité seraient effectués par fret ferroviaire. Pour l'unité pyrolyse, les flux seraient effectués par camions car les centres de tri sont plus dispersés.

[1:07:56] Question 14 : Total envisage-t-il de d'installer une unité de vapocraquage sur les espaces disponibles ? Serait-elle rentable avec la production du Tacoil produit sur le site ?

[1:10:05] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Notre ambition n'est pas d'installer une unité de vapocraquage sur le site de Grandpuits, car l'objectif de Total n'est pas de produire plus de plastique, mais bien de substituer de la charge fossile par du Tacoil.

[1:11:09] Réponse de Jean-Yves DACLIN (Total) : L'unité pyrolyse de Grandpuits produirait 10 mille tonnes de Tacoil par an. La capacité d'un vapocraqueur est de centaines de milliers de tonnes. La construction d'une unité de vapocraquage ne se justifierait pas.

[1:11:49] Question 15 : Les plastiques traités sur le site viendront de quel site ?

[1:12:12] Réponse de Jean-Yves DACLIN (Total) : L'objectif est d'identifier des centres de tri locaux pour la gestion des déchets plastiques. Le centre de tri à Nangis a été fermé récemment. Néanmoins, il y a un organisme qui gère les déchets locaux. Des rencontres ont lieu avec le syndicat qui s'occupe d'environ 150 communes aux alentours du site. Par ailleurs, un travail d'identification des centres de tri capables de fournir les produits est en cours.

Présentation de ce qu'a entendu le Maitre d'ouvrage à ce stade de la concertation
[1:14:49] Jean-Marc DURAND (Total)

Cf. diaporama 31 à 36

Jean-Marc DURAND présente le bilan quantitatif du dispositif d'information. Il précise que 25 000 synthèses du dossier de concertation ont été imprimées pour être distribuées dans 20 communes, tractées dans les lieux de vies du territoire et diffusées dans 76 mairies. Au 30 avril, le site internet de la concertation a reçu 285 visites. 100 dossiers de concertation ont été mis à dispositions à la maison du projet et dans les Mairies de Grandpuits-Bailly-Carrois, d'Aubepierre-Ozouer-le-Repos, de Nangis et de Mormant.

Le maître d'ouvrage revient également sur l'atelier-débat qui a traité deux thématiques : le rôle du recyclage par pyrolyse dans les objectifs de recyclage du plastiques et les impacts environnementaux du recyclage par pyrolyse. Il rappelle la mise en ligne de la vidéo de cet atelier-débat sur le [site dédié à la concertation](#).

Jean-Marc DURAND présente les principales thématiques et sujets abordés à ce stade durant la concertation préalable. Il évoque les différentes interrogations concernant la transformation du site, la concertation préalable ainsi que sur les caractéristiques et la mise en œuvre du projet.

Concernant les enjeux et impacts potentiels du projet, il évoque les inquiétudes exprimées à propos des nuisances sonores et olfactives, ou encore des rejets atmosphériques. L'impact sur l'eau, la gestion des déchets issus de la production du Tacoil, la filière du recyclage ou encore l'impact sur le PPRT ont également été au centre des questionnements.

Il précise que Total a fait évoluer la présentation du projet au cours de la concertation afin d'apporter des données chiffrées attendues sur les impacts de l'unité de pyrolyse et de présenter une mise en perspective des impacts potentiels cumulés des trois projets.

Enfin, il remercie l'ensemble des contributeurs pour la qualité et la pertinence de leurs interventions.

Troisième temps d'échange avec le public **[1:22:39] Aurélie PICQUE (Parimage)**

Aurélie PICQUE ouvre un dernier temps d'échange avec le public, durant lequel il est toujours possible de poser des questions sur l'ensemble du projet et/ou apporter des modifications sur la synthèse du maître d'ouvrage.

[1:23:04] Question 16 : De quelle façon le démantèlement des réservoirs se déroulera ?

[1:23:42] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : Le démantèlement des installations se fera sur plusieurs années. Les bacs seront totalement vidés et nettoyés avant d'être démantelés. Il s'agit d'une longue préparation mais le démantèlement lui, s'effectue en quelques heures.

[1:25:53] Question 17: Comment va se construire le parc photovoltaïque ?

[1:26:35] Réponse de Christian MICHEL (Total) : Il sera déployé sur la partie ouest, en dehors du site de la raffinerie. C'est une intervention indépendante mise en œuvre par une filiale de Total. La construction est prévue au mois de septembre.

[1:27:46] Réponse de Jean-Marc DURAND (Total) : La construction se fera en amont de la construction du projet PYROLYSE.

Conclusion [1:29:16]

Jacques ROUDIER (Garant) souligne qu'il est possible de contribuer jusqu'au 2 mai. Il souhaite remercier le public pour la qualité des interventions et la diversité des thématiques abordées. Il note également que le maître d'ouvrage a apporté toutes les informations dont il dispose à ce stade sur le projet. Il rappelle les prochaines étapes : les garants publieront un bilan, dont une partie présentera les moyens d'information et de concertation mobilisés et une seconde indiquera ce que les garants ont entendu durant la concertation. Le maître d'ouvrage dispose ensuite de deux mois pour indiquer s'il continuera ou non le projet et, s'il le poursuit, dans quelles conditions. Il précise que l'obligation d'informer le public est maintenue jusqu'à l'enquête publique.

Jean-Luc RENAUD (Garant) remercie les participants de la qualité et de la diversité des interventions qui ont permis d'aborder d'autres aspects avec le Maître d'Ouvrage.

Jean-Marc DURAND (Total) remercie au nom du maître d'ouvrage l'ensemble des personnes qui se sont connectées, et les participants qui ont permis de faire vivre le débat. Les problématiques et les centres d'intérêt ont été entendus. Il précise que le dialogue ne se termine pas avec la concertation. Enfin, il rappelle que la concertation pour les projets PLA et BIOJET-SMR devrait se tenir en septembre. Par ailleurs, la maison du projet, espace d'échange, reste à la disposition du public pour suivre la transformation du site de Grandpuits.